

Les revendications de la CFDT pour la réunion C.S.E du 18 juin 2019

1. La CFDT demande à la direction une garantie écrite que les heures de travail semaine actuelle + les heures de travail prévues uniquement pour le travail du dimanche matin soit définitivement garantie pour maintenir des conditions de travail acceptable pour nos salarié(e)s ainsi que la qualité de vie au travail.
2. La CFDT demande à la direction une garantie écrite que notre magasin ne passera jamais en location gérance, franchise, et autre... si nous ouvrons le dimanche matin.
3. La CFDT demande à la direction la garantie écrite que si nous ouvrons le dimanche matin que nos primes d'intéressements et participation augmenteront selon vos dires .
4. La CFDT demande à la direction si l'ouverture du dimanche matin va améliorer le plein rayon, le manque d'étiquettes, l'attente caisse et la satisfaction de nos clients ?
5. La CFDT demande à la direction pourquoi depuis plusieurs années nous demandons des effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail de nos salarié (e)s et de satisfaire nos clients, la direction nous répond « pas de moyen »... et là, la direction va embaucher pour l'ouverture des dimanches matin nos élu(e)s se demandent légitimement ou allez-vous trouver les moyens pour embaucher ...
6. La CFDT s'inquiète car depuis de nombreuses années nous diminuons nos effectifs (départ à la retraite, licenciement, démissions, C.F.C, maladie courte et longue durée repos et C.P non remplacés...) les conditions de travail actuelles sont loin d'être les meilleurs, manque d'effectif dans certains rayons. Comment va-t-on améliorer ces problèmes déjà existant en ouvrant les dimanches matin ?
7. La CFDT demande à la direction Comment va-t-on faire pour les férié(e)s si le magasin ouvre le dimanche matin puisque plus d'obligation de travailler les fériés si l'ouverture du dimanche matin est accordée ? (nous vous précisons qu'actuellement nous avons déjà beaucoup de problèmes pour trouver des volontaires qui donnent lieu à des impositions)
8. La CFDT s'interroge également sur l'efficacité et la nécessité d'ouvrir les dimanches matin alors que nos dimanches à ouverture exceptionnelles sont en majeure partie pas rentable (2 ou 3 rentable...)
9. La CFDT demande à la direction l'arrêt des coupures en caisse et rayons si le magasin ouvre le dimanche matin.
10. La CFDT demande si l'ouverture des dimanches matin est validée, la garantie écrite de conserver nos dimanches à ouverture exceptionnelles du matin au soir à 300%.
11. La CFDT demande à la direction comment va être organisé le service sécurité, l'entretien et caisse centrale si pas de volontaire? Allez-vous faire des embauches sur ses métiers ?
12. La CFDT demande à la direction si la sous-traitance sera obligée de travailler si notre magasin ouvre les dimanches matin et qu'elle sera leur majoration ? (Lancri, samsic)
13. La CFDT demande à la direction si le rayon boulangerie sera ouvert 7/7 jours par semaine ? (Arrêté préfectorale).
14. La CFDT demande à la direction le remplacement garantie des salarié(e)s volontaires pour le dimanche matin et le remplacement de leurs repos supplémentaires (Pour rappel les volontaires ont la possibilité d'avoir deux repos semaine consécutifs !
15. La CFDT demande à la direction si les nouveaux embauchés ont une obligation contractuelle de travailler le dimanche matin ?
16. La CFDT demande des garanties écrite pour toutes les personnes qui ne souhaitent pas travailler le travail du dimanche matin (aucune modification de leurs horaires, aucune diminution de leurs horaires de nuit 30% et 10% et aucune modification de leurs conditions de travail).

